

La Cop régionale s’attaque aux défis du climat

Le gouvernement demande à la région de contribuer à hauteur de 6 % à la réduction nationale des émissions de gaz à effet de serre. Cette Cop a un gros trimestre pour aboutir à des propositions.

Repères

C’est quoi, cette Cop régionale, lancée à Nantes, vendredi ?
Les Cop, pour *conference of parties*, existent depuis 1995 à l’échelle internationale : on y discute de la stratégie pour limiter le dérèglement climatique. Les Cop régionales, voulues par le gouvernement, sont les déclinaisons de ce principe, mais à l’échelle des régions de France. « **On aura plus de résultat en s’appuyant sur les territoires que si on gère de façon centralisée**, a estimé, hier en ouverture, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu. D’autant, a-t-il souligné, que « **le poids des différents secteurs émetteurs de gaz à effet de serre varie d’une région à l’autre. Les différents territoires doivent chercher les leviers pertinents chez eux pour les faire baisser.** »

Quel est le constat de départ ?
Le gouvernement attend de la région qu’elle participe à hauteur de 6 % à l’effort national de réduction des émissions de gaz à effet de serre et a donné des leviers de décarbonation possibles par secteur. Sachant qu’en



Le ministre Christophe Béchu a donné le coup d’envoi de la Cop régionale, aux côtés de la présidente de Région, Christelle Morangais, et du préfet Fabrice Rigoulet Roze.

PHOTO : JÉRÔME FOUQUET

Pays de la Loire, l’agriculture, l’industrie et surtout les transports pèsent plus qu’ailleurs.
Quel impact dans nos vies quotidiennes ? Il serait par exemple possible de multiplier par quinze le nombre de voitures électriques en Pays de la

Loire d’ici 2030, de baisser de 20 % la quantité de déchets ménagers ou encore de 22 % la consommation d’énergie des bâtiments tertiaires.
Qui va devoir faire des efforts ?
Forcément, un peu tout le monde.

Mais dans le détail, « **la baisse des émissions doit être portée pour moitié par les entreprises, pour un quart par les collectivités et pour un quart par les citoyens** », a estimé Antoine Pellion, secrétaire général à la planification écologique. De quoi inquiéter Fanny Reyre-Ménard, présidente d’U2P Pays de la Loire, qui représente les petites entreprises : « **J’entends l’urgence climatique, mais il y a un gros enjeu d’acceptabilité.** »

Quels sont les axes de réflexion de la Cop ?
Le gouvernement en a fixé trois : la réduction des gaz à effet de serre, bien sûr, mais aussi la préservation de la biodiversité et enfin l’adaptation de la région au dérèglement climatique. « **On n’est pas sur la bonne trajectoire. Il faut envisager une hausse chez nous de quatre degrés** », a rappelé Christophe Béchu. Cela veut dire, par exemple, +12 % de précipitations intenses en 2100.

Comment va s’organiser la réflexion ?
Il y aura plusieurs phases, a détaillé la toute nouvelle secrétaire générale en charge de la Cop en Pays de la Loire, Nolwenn Briand. D’abord des travaux

en six groupes thématiques : « mieux se déplacer », « mieux se loger », mieux produire », « mieux consommer », « mieux préserver et valoriser nos écosystèmes » et, enfin, « mieux se nourrir ». Élus, associations, entreprises, acteurs de l’enseignement et de la recherche peuvent s’y inscrire. Ils auront deux séances de travail les 5 et 15 avril. Suivra, pour le grand public, une phase de consultation en ligne, en mai et juin. Avant un événement de clôture, en juillet, avec donc des propositions d’actions.

Qu’en sortira-t-il ?
« **Il faut attendre de voir ce que vont produire les groupes de travail** », estime le sénateur écologiste, Ronan Dantec, connaisseur des Cop internationales. Tandis que la conseillère

régionale d’opposition Lucie Etonno (EELV) regrettait le manque de moyens financiers alloués aux collectivités et aux entreprises pour mener la transition écologique. Interrogé sur ce point, Christophe Béchu a rappelé l’existence du Fonds vert, qui accorde des soutiens financiers : « **Il a déjà permis d’aider 10 000 communes ou intercommunalités.** » À l’unisson de la présidente de Région, Christelle Morangais, qui a rappelé sa foi dans le collectif, le ministre a affiché sa confiance dans les acteurs régionaux pour conduire la Cop « **de façon collégiale** ». Mais il va leur falloir réfléchir vite : le calendrier est serré, plusieurs Cop régionales sont déjà lancées depuis plusieurs mois, avec le même délai fixé à l’été.

Claire DUBOIS.

Éoliennes

La carte des zones propices au développement des éoliennes en mer a suscité un tollé, début mars, chez les élus locaux, qui n’avaient pas donné leur accord. Ce que la présidente de Région, Christelle Morangais, n’a pas manqué de rappeler au ministre Christophe Béchu. Il a reconnu que cela a généré « **des crispations inutiles. On aurait pu faire mieux sur la méthode** ».

Aides à l’agriculture bio non versées : « On a dû emprunter »

Des agriculteurs engagés dans le bio et des associations écologistes des Pays de la Loire avaient rendez-vous avec le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, hier midi, à quelques heures de l’ouverture de la Cop régionale, à laquelle assiste le ministre. Objet des discussions : le non-versement des aides européennes de la Politique agricole commune (Pac), pourtant promises avant le 15 mars.
« **Nous avons été écoutés par le ministre, la rencontre a duré une trentaine de minutes**, relate Philippe Jaunet, agriculteur à Yzernay (Maine-et-Loire) et représentant de la Coordination agrobiologique (Cab) des Pays de la Loire. **Nous avons demandé que les agriculteurs concernés par ces retards de paiement reçoivent un premier acompte représentant 75 % des aides, d’ici la fin du mois.** » Une demande que le ministre s’est engagé à relayer auprès de ses collègues parisiens.
À l’échelle des Pays de la Loire, selon ces agriculteurs, quelque

60 millions d’euros seraient en attente de versement. Interrogé un peu plus tard lors de la Cop, Christophe Béchu a reconnu le manque de réactivité de l’Europe en soulignant « **la stabilité de ses politiques** ». « **Il faut qu’on arrive à doubler la part du bio en dix ans** », a-t-il poursuivi.
Sur le terrain, ces retards dans le versement des aides ont des conséquences très concrètes, comme l’explique Charles Chevalier, agriculteur dans un Gaec de sept paysans à Couffé (Loire-Atlantique). « **Pour payer les salaires de ce mois, on a dû contracter un prêt à la banque, à 4,5 % : tout ça parce qu’on n’a pas reçu les quelque 65 000 € d’aides à la conversion bio, promises avant le 15 mars.** »
Ces agriculteurs engagés dans le bio voient dans ce retard de paiement un manque de considération. « **Les enveloppes pour les mesures agro-environnementales et climatiques sont toujours versées en dernier** », regrette Denis Roulleau, éleveur de volailles engagé auprès du réseau



De gauche à droite, Charles Chevalier, agriculteur à Couffé, Philippe Jaunet (Coordination agrobiologique Pays de la Loire), Liliane Piot (Terre de liens Pays de la Loire), Jean-Pierre Laffont (Ligue de protection des oiseaux), Jean-Christophe Richard (Confédération paysanne), Denis Roulleau (FRCivam Pays de la Loire) et Vincent Pipaud (LPO).

PHOTO : OUEST-FRANCE

Civam des Pays de la Loire. « **Le symbole est mauvais à un moment où on n’a jamais eu autant besoin de préserver le milieu** », résume Vincent

Pipaud, de la Ligue de protection des oiseaux, association également présente à la rencontre.

Kate STENT.

Estuaire de la Loire : non au parc naturel national

Y aura-t-il un parc naturel pour protéger l’estuaire de la Loire ? L’hypothèse d’un parc national avait été évoquée par une mission sur la protection des zones humides, dans un rapport rendu en décembre dernier.
L’estuaire y avait été retenu, avec la Camargue et les marais de Kaw Rou-ra, en Guyane, parmi les trois « **sites d’exception pouvant avoir vocation à devenir un parc national** ». Mais, dans le même temps, la mission notait de fortes oppositions de certains acteurs et concluait : « **Les conditions ne sont pas réunies à ce jour pour engager une telle démarche de création.** »

Un « emballement sur le sujet »

En déplacement à Nantes, hier, le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu confirme que le site retenu ne sera pas l’estuaire de la Loire. Sans préciser le secteur choisi. « **Pour qu’un parc soit créé, il faut un consensus, et que les collectivités qui le portent soient adhérentes**, a-t-il déclaré. Il y a eu une forme



L’estuaire de la Loire sera un parc régional.

PHOTO : ARCHIVES/FRANK DUBRAY

d’emballement sur le sujet, dans les deux sens, avec des gens disant « **c’est scandaleux** » d’autres disant « **c’est une super idée** ». »
Parallèlement, la Région a lancé, lundi, une concertation en vue de la création possible d’un parc naturel régional, moins contraignant et restrictif en termes d’activités qu’un parc national.

C. D.